

Points clés

- Au 22/06/2017, 11 départements sont placés en vigilance orange et 1 département en vigilance jaune.
- Depuis le début de l'épisode de chaleur : après une hausse observée ces derniers jours dans les deux sources, tendance à la baisse des recours pour pathologies liées à la chaleur pour SOS Médecins et qui tend à se stabiliser pour le réseau Oscour®.
- Pour la journée d'hier :
 - 63 passages aux urgences hospitalières pour pathologies liées à la chaleur ; ces passages concernaient principalement les 75 ans et plus (41%) et les 15-64 ans (36%). Environ 50% des passages aux urgences ont été suivis d'une hospitalisation.
 - 38 consultations SOS Médecins pour pathologies liées à la chaleur ; ces consultations concernent toutes les tranches d'âge.

Points de situation

Bilan des départements en vigilance canicule dans la région

- Au 22/06/2017 en Nouvelle-Aquitaine, 11 départements de la région sont placés en vigilance orange : Charente, Deux-Sèvres, Gironde, Haute-Vienne, Vienne, Lot et Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Landes, Creuse et Corrèze (cf. Figure 1) et un département en vigilance jaune (Charente-Maritime).

Analyse de la situation sanitaire régionale – données du 21/06/2017

• Descriptif des données OSCOUR sur la région :

- Activité pour pathologies liées à la chaleur (PLC) qui tend à se stabiliser aux urgences hospitalières sur la région ;
- 63 passages pour PLC ont été enregistrés pour la journée d'hier (21/06) sur l'ensemble de la région soit 1,9 % de l'activité totale des urgences de la région (contre 1,7 % le 20/06) ;
- La majorité de ces passages concerne des personnes âgées de 75 ans et plus (41 %) et les 15-64 ans (36 %). Sur les 63 passages, 31 (dont 16 concernant les 75 ans et plus) ont été suivis d'une hospitalisation.

• Descriptif des données SOS Médecins sur la région :

- Après la forte hausse observée les jours précédents, légère baisse de l'activité pour PLC pour la journée d'hier (21/06)
- 38 consultations pour PLC ont été enregistrées pour la journée d'hier (21/06) soit 3,7 % de l'activité totale des associations SOS Médecins de la région (contre 5,1 % le 20/06). La majorité concerne le département de la Gironde (28 consultations).
- Toutes les classes d'âge sont touchées.

- L'activité globale des structures d'urgence et des associations SOS Médecins n'enregistre pas de variation notable depuis le début de la surveillance.

• À retenir dans les départements :

- Le recours aux urgences hospitalières pour PLC tend à diminuer ou à se stabiliser dans tous les départements, hormis les départements de la Charente, des Pyrénées-Atlantiques et de la Vienne.
- D'après les données SOS Médecins et après la hausse importante des PLC observée ces derniers jours, l'activité est en baisse dans l'ensemble des départements pour la journée d'hier (21/06),

• Autres informations utiles :

- Un épisode de pollution à l'ozone est en cours en Gironde. La procédure d'alerte a été déclenchée suite à la persistance des dépassements du seuil d'information et de recommandation sur ce département. D'après Atmo Nouvelle-Aquitaine, le reste de la région devrait rester sous le seuil d'information et de recommandations. Pour en savoir plus : <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/pollutions>. D'après les données disponibles, aucune augmentation de l'asthme n'est observée sur le département,

1 – Synthèse de la situation météorologique



Figure 1 : Carte régionale des niveaux de vigilance canicule départementaux en région Nouvelle-Aquitaine (Source : Météo France, carte de vigilance du 21/06/17 à 16h)

- Niveau 1 : Veille saisonnière
- Niveau 2 : Avertissement chaleur
- Niveau 3 : Alerte canicule
- Niveau 4 : Mobilisation générale

2 – Détail départemental des recours pour pathologie en lien avec la chaleur

Dans les structures d'urgence (nombre de passages tous âges, données au 21/06/2017) :

Unité géographique	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne
Effectif	9	4	4	0	2	9	1	3	9	5	14	3

Dans les associations SOS Médecins (nombre de consultations tous âges, données au 21/06/2017) :

Unité géographique	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne
Effectif	(*)	0	(*)	(*)	(*)	28	(*)	(*)	6	(*)	(*)	4

(*) : Pas d'association SOS Médecins sur ce département

3 – Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

4 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, l'**analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

5 – En savoir plus

Situation météorologique : [Carte de vigilance de Météo-France](#)

Surveillance de la canicule : [Santé Publique France](#)

Qualité de l'air : atmo-nouvelleaquitaine.org

Le point épidémiologique

Ce point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Ce PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- les structures d'urgences hospitalières participantes au réseau Oscour®
- les associations SOS Médecins
- l'Observatoire régional des urgences Nouvelle-Aquitaine
- Météo France
- l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Directeur de la publication
François BOURDILLON
Santé Publique France

Comité de rédaction
Responsable : Dr Stéphanie Vandentorren
Equipe de la Cire Nouvelle Aquitaine :
Anne Bernadou
Christine Castor
Martine Charron
Gaëlle Gault
Patrick Rolland
Philippe Germonneau
Ursula Noury
Marie-Eve Raguenaud
Sandrine Coquet
Laure Meurice
Martine Casseron, assistante

Diffusion
Cire Nouvelle-Aquitaine
Tel : 05 57 01 46 20
Mail : ars-na-cire@ars.sante.fr
Retrouvez nous sur :

Retrouvez nous sur : santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)